

Fonds central des Forces canadiennes

**États financiers
31 mars 2015**



Le 16 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil des Biens non publics

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds central des Forces canadiennes, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99, rue Bank, Bureau 800, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237 3702, Téléc. : +1 613 237 3963*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds central des Forces canadiennes au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2015 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers du Fonds central des Forces canadiennes pour l'exercice clos le 31 mars 2014 ont été audités par un autre cabinet de comptables professionnels agréés qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états le 10 octobre 2014.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Fonds central des Forces canadiennes

État de la situation financière

Au 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	10 140 687	19 086 089
Intérêts courus à recevoir	208 740	274 926
Comptes clients (note 5)	70 142 792	64 863 704
Frais payés d'avance	151 093	176 721
Tranche des prêts-projets échéant à moins d'un an (note 6)	1 946 414	2 590 727
	<u>82 589 726</u>	<u>86 992 167</u>
Autres éléments d'actifs		
Prêts-projets exigibles (note 6)	23 501 304	23 802 343
Placements à long terme (note 7)	161 788 256	159 174 722
Placements en actions (note 8)	16 494 756	14 975 224
	<u>284 374 042</u>	<u>284 944 456</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 5)	9 022 302	15 473 348
Passif en fiducie (note 9)	<u>145 650 729</u>	<u>142 863 238</u>
	154 673 031	158 336 586
Actif net	<u>129 701 011</u>	<u>126 607 870</u>
	<u>284 374 042</u>	<u>284 944 456</u>

Approuvé au nom du conseil des Biens non publics

Alan Donat

Shirley Tang-Jassemi

Shirley Tang-Jassemi, chef des services financiers

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2015

	2015	2014
	\$	\$
Produits d'exploitation		
Dividendes et intérêts	4 831 735	4 590 552
Gain réalisé sur la vente de placements de portefeuille	8 838 768	2 024 497
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille	9 084 840	13 223 356
Intérêts sur les prêts	977 106	1 214 586
Perte liée au Complexe Queensway (note 8(a))	(141 708)	(428 517)
Bénéfice provenant de la propriété de la rue Lisgar (note 8(b))	1 324	—
Frais de garantie de réassurance (note 10)	250 000	250 000
Autres	869 596	856 256
	<u>24 711 661</u>	<u>21 730 730</u>
Charges d'exploitation		
Gestion du FCFC	422 638	327 125
Intérêts versés aux fonds des bases/escadres, aux mess et aux fiducies	12 113 756	11 200 332
Frais d'utilisation des SBMFC (note 11)	350 000	350 000
Services de placement	278 398	237 229
Autres	249 346	187 420
	<u>13 414 138</u>	<u>12 302 106</u>
Bénéfice d'exploitation net avant les contributions du FCFC	<u>11 297 523</u>	<u>9 428 624</u>
Contributions du FCFC (note 12)		
Programmes et distributions	585 006	612 467
Prestation des services et des opérations des FNP	7 619 376	5 803 037
	<u>8 204 382</u>	<u>6 415 504</u>
Produits nets pour l'exercice	3 093 141	3 013 120
Actif net – début de l'exercice	<u>126 607 870</u>	<u>123 594 750</u>
Actif net – fin de l'exercice	<u>129 701 011</u>	<u>126 607 870</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie lié aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Produits nets pour l'exercice	3 093 141	3 013 120
Éléments sans effet sur la trésorerie –		
Gain sur la vente de placements de portefeuille	(8 838 768)	(2 024 497)
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille	(9 084 840)	(13 223 356)
Perte liée au Complexe Queensway	141 708	428 417
Produits provenant de la propriété de la rue Lisgar	(1 324)	–
Variation nette des éléments du fonds de roulement d'exploitation –		
Intérêts courus à recevoir	66 186	(15 817)
Comptes clients	(5 279 088)	892 296
Frais payés d'avance	25 628	31 346
Comptes fournisseurs et charges à payer	(6 451 046)	(533 044)
Passif en fiducie	2 787 491	11 313 340
	<u>(23 540 912)</u>	<u>(118 195)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition de la propriété de la rue Lisgar	(1 659 916)	–
Produit du remboursement des prêts-projets exigibles	945 352	3 219 497
Produit net (achats) des placements de portefeuille	15 310 074	(4 415 340)
	<u>14 595 510</u>	<u>(1 195 843)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(8 945 402)	(1 314 038)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Début de l'exercice	19 086 089	20 400 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Fin de l'exercice	10 140 687	19 086 089

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

1 La nature des activités

Le Fonds central des Forces canadiennes (FCFC) a été établi par le chef d'état-major de la défense (CEMD) le 1^{er} février 1968 en vertu des articles 2 et 38 à 41 de la *Loi sur la défense nationale* afin de fournir des services bancaires aux unités et aux fiduciaires des fonds non publics et de fournir une aide financière aux unités pour la mise en place et l'amélioration des mess et des installations récréatives et sociales au bénéfice des membres des Forces canadiennes et des personnes à leur charge. C'est au directeur général — Services de bien-être et moral qu'incombe la responsabilité qui lui a été déléguée par le CEMD de diriger les activités du FCFC.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le FCFC est exempté du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

Une partie importante des transactions rapportées dans les présents états financiers ont trait aux activités des bases militaires.

2 Sommaire des principales conventions comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (note 1).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de soldes bancaires, de placements à court terme et de la trésorerie détenue par les courtiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le FCFC évalue initialement ses placements de portefeuille à leur juste valeur. La juste valeur des placements de portefeuille est déterminée selon des propositions de prix publiées sur le marché actif à la fin de l'exercice. Les changements de la juste valeur sont présentés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils surviennent.

La participation dans le Complexe Queensway (CQ) et la propriété de la rue Lisgar sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Tous les autres éléments d'actif et de passif sont ensuite évalués au coût amorti.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

Coût des transactions

Les coûts des transactions sont présentés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf pour les instruments financiers qui seront ultérieurement évalués au coût amorti.

Comptabilisation des produits

Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre d'éléments à recevoir ou reçus si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Pour préparer des états financiers en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont des incidences sur les montants présentés d'actif et de passif ainsi que sur les montants présentés des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des produits et de charges durant l'exercice comptable.

La direction effectue des estimations au moment de déterminer la valeur de réalisation nette estimative des comptes clients, des prêts-projets exigibles et des charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et les ajustements qui s'imposent sont indiqués dans les états financiers pour la période visée.

3 Instruments financiers et gestion du risque

Le FCFC est exposé à divers risques en raison de l'utilisation d'instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition au risque du FCFC ainsi que des concentrations des risques.

Le FCFC n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, d'intérêts courus à recevoir, de comptes clients, de prêts-projets exigibles et de placements à long terme. En général, le FCFC place sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans des obligations du gouvernement du Canada ou de gouvernements provinciaux, dans des obligations émises par des sociétés à cote de crédit élevée ainsi que dans des acceptations bancaires.

Le FCFC n'exige pas de biens en garantie ou de valeurs pour soutenir des prêts-projets consentis aux bases militaires et aux navires, de sorte que de tels prêts comportent un élément de risque de crédit. Les pertes dues aux montants non recouvrables ont toutefois été traditionnellement peu élevées en partie parce que le FCFC administre les soldes en trésorerie de la plupart de ses créditeurs.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le FCFC éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui se composent de fournisseurs et de retenues à percevoir des employés.

Le FCFC se prémunit contre ce risque en ayant suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour s'acquitter de ses obligations actuelles, et la direction établit des prévisions budgétaires et de trésorerie pour évaluer les liquidités dont elle aura besoin à l'avenir. Le FCFC maintient une facilité de crédit d'exploitation de 10 millions de dollars qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 0,50 %. Au 31 mars 2015, le FCFC n'a pas puisé dans cette facilité de crédit d'exploitation.

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations du marché. Le risque du marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

Risque de change

Le risque de change est un risque qui découle du fait que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments varient par rapport au dollar canadien en raison de l'évolution des taux de change.

L'exposition du FCFC au risque de change est principalement liée à la fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Au 31 mars 2015, environ 24,5 millions de dollars en placements à long terme du FCFC sont exposés aux fluctuations du dollar américain.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt renvoie au risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition des placements à long terme au risque de taux d'intérêt est expliquée à la note 7. Le FCFC verse des intérêts sur le passif net en fiducie aux unités et les fonds selon le taux bancaire préférentiel ou le taux de rendement des placements du FCFC.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs liés aux instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces changements soient attribuables à des facteurs se rapportant à un instrument donné ou à son émetteur ou à des facteurs touchant des instruments semblables négociés sur le marché.

L'autre risque de prix ayant un effet sur les placements à long terme est expliqué à la note 7.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important sur le plan des risques auxquels le FCFC est exposé par rapport à l'exercice précédent.

4 Compte bancaire centralisateur

Le FCFC conserve de la trésorerie dans son compte bancaire centralisateur au nom d'autres fonds, fiducies et unités. Les produits d'intérêt sur ces fonds sont enregistrés comme des produits du FCFC. Le FCFC verse une somme aux fonds, fiducies et unités respectifs pour la trésorerie gérée en leur nom. Les fonds des bases, escadres et mess obtiennent un taux de 3 % et peuvent opter soit pour le taux préférentiel bancaire plus 0,25 %, soit pour le taux de rendement des placements du FCFC moins 0,5 % pour son solde en trésorerie qui excède le passif du FCFC, tandis que les comptes en fiducie obtiennent un taux variable selon les soldes en trésorerie et les options retenues. Ces montants sont comptabilisés en tant que charge d'intérêts dans l'état des résultats.

5 Comptes clients et comptes fournisseurs et charges à payer

Dans le cadre du projet de gestion des relations avec la clientèle approuvé par le conseil des Biens non publics, le FCFC assume et gère les comptes clients et les comptes fournisseurs et charges à payer de toutes les activités entreprises par les bases, escadres et unités, des Économats des Forces canadiennes (CANEX), des activités d'intérêt particulier et des mess.

Le FCFC a imputé des frais aux comptes clients pris en charge des fonds des bases/escadres/unités, de CANEX, des activités d'intérêt particulier et des mess pour couvrir le montant estimé des pertes sur créance associées au risque de crédit et des créances irrécouvrables. Si à la fin de l'exercice, le taux réel du recouvrement des comptes clients d'un établissement particulier diffère des frais imputés, ces derniers seront rajustés dans la prochaine année. Tout montant qui excède la perte sur créance réelle sera remboursé à l'établissement à la fin de l'exercice.

Les comptes clients sont composés des éléments suivants.

	2015	2014
	\$	\$
CANEX	55 531 889	56 346 613
SBMFC	7 605 586	330 652
Base/escadres/fonds/mess	1 458 742	1 793 160
	<u>64 596 217</u>	<u>58 470 425</u>
Comptes clients du FCFC	6 076 352	6 393 279
	<u>70 672 569</u>	<u>64 863 704</u>
Moins : provisions pour créances douteuses	(529 777)	-
	<u>70 142 792</u>	<u>64 863 704</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

En ce qui concerne les comptes clients qui sont pris en charge pour CANEX, environ 53 millions de dollars (2014 – environ 53,5 millions de dollars) représentent des plans de crédit sans intérêt de CANEX offerts aux clients admissibles et la différence représente des comptes clients. Les plans de crédit de CANEX offrent des modalités de remboursement qui varient d'un an à trois ans.

Les comptes fournisseurs et charges à payer sont composés des éléments suivants.

	2015 \$	2014 \$
CANEX	649 477	3 883 148
SBMFC	(296 339)	1 599 709
Base/escadres/fonds/mess	359 074	5 104 725
	<hr/>	<hr/>
	712 212	10 587 582
FCFC	8 310 090	4 885 766
	<hr/>	<hr/>
	9 022 302	15 473 348

Au 31 mars 2015, un montant de 1 425 938 \$ (2014 – 1 525 931 \$) de remises gouvernementales est inclus au poste Comptes fournisseurs et charges à payer.

6 Prêts-projets exigibles

Le FCFC consent des prêts non garantis aux bases militaires et aux navires afin de participer au financement de projets d'investissement. Le FCFC consent un crédit de fonds de roulement sans intérêt aux unités en opération de déploiement pour la durée de leur déploiement. Depuis mai 2002, les navires peuvent obtenir une marge de crédit sur leur compte bancaire centralisateur lorsqu'ils sont en déploiement dans le cadre de diverses missions au lieu de demander un prêt sans intérêt. Les prêts consentis à CANEX et aux bases portent intérêt à un taux de 4 %. Les modalités de remboursement vont de trois à vingt ans. Périodiquement, le conseil des Biens non publics approuve l'exonération totale ou partielle de soldes de prêts particuliers. Aucun prêt n'a été radié au cours de l'exercice 2014 ou 2015.

	2015 \$	2014 \$
Prêts portant intérêt	20 782 053	23 031 803
Prêts sans intérêt	4 665 665	3 361 267
	<hr/>	<hr/>
	25 447 718	26 393 070
Moins : tranche courante	1 946 414	2 590 727
	<hr/>	<hr/>
	23 501 304	23 802 343

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

7 Placements à long terme

	2015		2014	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Placements de portefeuille				
Actions canadiennes	48 533 979	38 275 345	48 566 103	38 236 006
Actions internationales	52 185 528	33 240 046	51 998 257	39 041 737
Fonds d'obligations canadien	61 068 749	59 042 286	58 610 362	59 751 240
	<u>161 788 256</u>	<u>130 557 677</u>	<u>159 174 722</u>	<u>137 028 983</u>

Les placements de portefeuille sont gérés par des gestionnaires de placements externes sous la direction du comité de placements rendant compte au conseil des Biens non publics.

a) Risque de taux d'intérêt

L'organisation gère son exposition au risque de taux d'intérêt par l'entremise de placements dans le fonds d'obligations canadien cité ci-dessus. Ce fonds diminue son risque de taux d'intérêt grâce à l'échelonnement des échéances des placements de portefeuille. L'échelonnement des échéances aide à réaliser un rendement global plus élevé tout en limitant l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt.

b) Risque de marché et de crédit

La diversification des placements dans différents secteurs d'activités et auprès de sociétés de taille différente atténue le risque et la volatilité du rendement du capital investi.

c) Le gain non réalisé sur les placements de portefeuille est calculé comme suit.

	2015	2014
	\$	\$
Gain non réalisé de l'exercice en cours	31 230 579	22 145 739
Contre-passation du gain non réalisé de l'exercice précédent	<u>(22 145 739)</u>	<u>(8 922 383)</u>
	<u>9 084 840</u>	<u>13 223 356</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

8 Placements en actions

	2015 \$	2014 \$
Participation dans le Complexe Queensway	14 833 516	14 975 224
Participation dans la propriété de la rue Lisgar	1 661 240	–
	<u>16 494 756</u>	<u>14 975 224</u>

a) Participation dans le Complexe Queensway

Le CQ est comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence. Le FCFC a acheté le CQ le 24 décembre 2009 contre 56,8 millions de dollars, une tranche de 18 millions de dollars ayant été versée au moment de l'achat et le solde de 38,8 millions de dollars ayant été financé au moyen d'une créance à long terme. Le complexe immobilier est situé au 4200 et 4210, rue Labelle, ainsi qu'au 1223, rue Michael.

La participation dans le CQ au 31 mars est présentée ci-dessous.

État de l'actif net du CQ au 31 mars :

	2015 \$	2014 \$
Total de l'actif	50 265 125	52 697 443
Total du passif	<u>35 431 609</u>	<u>37 722 219</u>
Actif net	<u>14 833 516</u>	<u>14 975 224</u>

État des résultats du CQ pour l'exercice clos le 31 mars :

	2015 \$	2014 \$
Produits de location	9 236 242	9 234 967
Charges	<u>9 377 950</u>	<u>9 663 484</u>
Perte nette pour l'exercice	<u>(141 708)</u>	<u>(428 517)</u>

Flux de trésorerie du CQ pour l'exercice clos le 31 mars :

	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 076 028	2 284 632
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(2 822 409)</u>	<u>(2 916 925)</u>
	<u>253 619</u>	<u>(632 293)</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

b) Participation dans la propriété de la rue Lisgar

La propriété de la rue Lisgar est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le FCFC a fait l'acquisition de la propriété de la rue Lisgar le 3 octobre 2014 au coût de 1,7 million de dollars. La propriété est située au 66, rue Lisgar à Ottawa.

La participation dans la propriété de la rue Lisgar au 31 mars est présentée ci-dessous.

État de l'actif net de la propriété de la rue Lisgar au 31 mars :

	2015 \$
Total de l'actif	1 673 032
Total du passif	<u>11 792</u>
Actif net	<u>1 661 240</u>

État des résultats de la propriété de la rue Lisgar pour l'exercice clos le 31 mars :

	2015 \$
Produits de location	62 236
Charges	<u>60 912</u>
Bénéfice net	<u>1 324</u>

Flux de trésorerie de la propriété de la rue Lisgar pour l'exercice clos le 31 mars :

	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>1 324</u>

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

9 Passif en fiducie

Le FCFC détient des actifs en fiducie au nom des entités énumérées dans le tableau suivant :

	2015 \$	2014 \$
Fonds des bases, des mess et autres	99 169 595	98 682 953
CANEX	31 919 192	30 050 133
SBMFC	(12 720 040)	(10 941 285)
FFM	3 805 615	3 987 729
Fonds régimentaires et autres	16 188 411	15 267 741
Régime de retraite et avantages sociaux des FNP	1 220 979	1 999 130
CQ	470 442	(1 091 087)
RARM/CAPFC	5 596 535	4 907 924
	<u>145 650 729</u>	<u>142 863 238</u>

10 Frais de garantie de réassurance

Le FCFC a un passif éventuel d'un maximum de 100 millions de dollars dans le cadre des couvertures de réassurance du RARM pour les efforts canadiens en temps de guerre. Les frais annuels sont de 0,25 % du montant de la garantie. Ces frais ont été comptabilisés à leur valeur comptable, selon le montant convenu par les gestionnaires des deux organisations.

11 Opérations entre apparentés

Les Biens non publics (BNP), tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur la défense nationale*, se composent des fonds et des biens fournis par les membres des Forces canadiennes et sont administrés pour leur compte par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC). Les SBMFC sont chargés de la prestation de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de deux divisions opérationnelles : les Programmes de soutien du personnel (PSP) et les Services commerciaux (CANEX et Services financiers du RARM).

En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le gouvernement fournit sans frais certains services aux BNP, tel l'hébergement et la sécurité. Le coût de ces services fait partie des comptes publics.

Les produits et les charges estimatifs des BNP se situaient à environ 327 et 294 millions de dollars respectivement pour l'exercice clos le 31 mars 2015, et les avoirs nets à 708 millions de dollars pour l'exercice clos à cette même date. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

Au cours de l'exercice, les SBMFC ont facturé des frais de comptabilité de 350 000 \$ (2014 – 350 000 \$) au FCFC pour des services rendus. Ces transactions sont des pratiques normales et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et approuvée par les entités apparentées.

Fonds central des Forces canadiennes

Notes annexes

31 mars 2015

12 Contribution du FCFC

Au cours de l'exercice, le FCFC a remis 585 006 \$ (2014 – 612 467 \$) aux programmes et aux distributions fournis par les SBMFC. Le FCFC a aussi versé 7 619 376 \$ (2014 – 5 803 037 \$) à l'appui de la prestation des services et des opérations aux FNP, tels que des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de gestion de l'information et de technologie de l'information, des programmes d'assurance consolidés et des frais d'exploitation de généraux.

13 Passifs éventuels

Le FCFC a un passif éventuel de 44 000 \$ (2014 – 34 000 \$) relatif à des lettres de crédit consenties à diverses régies des alcools provinciales au nom des mess d'unités.

Le FCFC, CANEX et le RARM ont également fourni à la Banque de Montréal une lettre de reconnaissance afin de financer tout manque à gagner dans le remboursement de créances à long terme que doit effectuer le CQ. Au 31 mars 2015, la dette à long terme du CQ s'élevait à 34 573 255 \$ (note 8).